



NEW BRUNSWICK COLLEGE
OF DENTAL HYGIENISTS
ORDRE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

DIRECTIVES INTÉRIMAIRES POUR LES HYGIÉNISTES DENTAIRES

Tous les membres de l'OHDNB doivent lire et respecter les présentes directives intérimaires.

Ces directives ont été créées à l'aide des données probantes les plus récentes.

Les directives intérimaires peuvent changer.

En vigueur le 7 juin, 2021

A- MISE EN CONTEXTE

À titre de prestataires de soins de santé primaires, les hygiénistes dentaires ont la responsabilité de respecter les normes les plus élevées pour veiller à la santé et à la sécurité des personnes qu'ils servent et les collègues avec qui ils interagissent. La pandémie Covid-19 s'est traduite en un fardeau considérable sur la santé des gens du monde entier. Malgré l'arrivée des vaccins, il est important de reconnaître que l'exercice d'hygiène dentaire n'est pas en mesure de retourner tout de suite à la normale. Les hygiénistes dentaires doivent demeurer vigilants lorsqu'ils effectuent des soins d'hygiène dentaire.

Les présentes directives comprennent des mises à jour et tiennent compte des directives précédentes sur le retour à la pratique en mai et en juillet qui ont déjà été mises en œuvre. Elles fournissent aussi les données probantes les plus récentes sur la façon de réduire le risque de transmission du Covid-19 lors de l'exercice d'hygiène dentaire. Il est entendu qu'il y a un manque de recherche actuelle sur le coronavirus et de ses impacts directs sur l'exercice d'hygiène dentaire. Certaines informations dans ces directives sont fondées sur la recherche précédente, effectuée en conjonction avec d'autres maladies ou virus transmissibles. L'OHDNB modifiera le présent document au besoin, à mesure que d'autres recherches seront effectuées sur le Covid-19.

Les dernières données probantes offertes au moment de cette publication suggèrent qu'une élimination complète des risques n'est vraisemblablement pas possible. En adoptant une approche multidimensionnelle aux stratégies d'atténuation des risques énumérées dans ces directives, les hygiénistes dentaires peuvent se protéger, protéger leurs clients et leurs collègues contre la transmission du coronavirus en réduisant l'incidence des risques connus dans leur cabinet.

Outre ces lignes directrices, il est ainsi la responsabilité de chaque hygiéniste dentaire de suivre les directives recommandées par la Santé publique et d’y adhérer, puisqu’elles concernent le Covid-19 en milieu de travail et visent à assurer la santé et la sécurité de la population. Le respect des mesures provinciales de la Santé publique et l’utilisation du jugement professionnel est essentiel lors de l’évaluation des services d’hygiène dentaire, en tenant toujours compte de l’incidence du Covid-19 dans votre communauté.

Ces lignes directrices s’appliquent seulement au traitement de clients asymptomatiques qui ont subi un dépistage adéquat. (Appendice A). Les clients qui présentent des symptômes reconnus ou une infection active à la Covid-19 ne doivent pas obtenir des traitements d’hygiène dentaire.

B-EXIGENCES GÉNÉRALES POUR LE PERSONNEL :

1— RECOMMANDATIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE :

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/mesures_communitaire.html

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/ressources.html>

- **Le port d’un masque est obligatoire** dans le cabinet
- **La distanciation physique doit être suivie dans les mesures du possible.**
- **L’étiquette respiratoire doit être suivie.**
- **L’hygiène des mains doit être suivie.**

2— PROTOCOLES DE LA TENUE CLINIQUE

Les hygiénistes dentaires **ne doivent pas** porter leurs uniformes et leurs souliers de travail entre le lieu de travail et le domicile.

3— CAPACITÉ À EXERCER SA PROFESSION

Votre capacité à travailler en sécurité devrait être établie quotidiennement. Vous devez vous autosurveiller tous les jours pour le Covid-19 avant de vous présenter au travail. (Appendices A)

https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/h-s/pdf/COVID-19_screeningFR.pdf

VOUS NE DEVEZ PAS ALLER AU TRAVAIL SI VOUS VOUS SENTEZ MALADE.

Si vous avez des symptômes, consultez l'outil d'évaluation du site Web de la Santé publique du Nouveau-Brunswick et suivez leurs directives à la suite de l'évaluation.

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/maladies_respiratoires/coronavirus.html

Vous pouvez trouver les questions et réponses générales en matière du personnel sur le site Web de Travail Sécuritaire du NB suivant :

<https://www.travailsecuritairenb.ca/sujets-de-securite/covid-19/questions-fréquentment-posées-covid-19/>

<https://www.travailsecuritairenb.ca/sujets-de-securite/covid-19/covid-19-ce-que-vous-devez-savoir/>

4— PAUSES

Les pauses devraient être étalées pour respecter la distanciation physique.

C — SOINS CLINIQUES D'HYGIÈNE DENTAIRE

1- PROTOCOLES GÉNÉRAUX

- Les clients **doivent** répondre aux questions de dépistage avec d'entrer dans la salle opératoire. (Appendice A) Le dépistage doit être documenté. **À noter** : l'outil de dépistage sert de référence et devrait être adapté selon la propagation communautaire ou les recommandations de Santé publique.
- Les hygiénistes dentaires **ne doivent pas** traiter les clients qui présentent des symptômes de la Covid-19. (Appendice A).
- Les clients qui signalent des symptômes ou qui ont été avisés de s'isoler par la Santé publique **ne doivent pas** recevoir de traitements d'hygiène dentaire jusqu'à ce qu'ils soient asymptomatiques pendant 14 jours.
- Les clients qui ne répondent pas aux exigences du questionnaire de dépistage (Appendice C) le rendez-vous de ces clients **devrait être** reporté. Si le rendez-vous ne peut être reporté, le traitement **doit être** effectué dans une salle opératoire fermée et réservée à la fin de la journée ou lorsque d'autres clients et membres du personnel ne sont pas présents dans la zone délimitée.

De plus, le temps d'inactivité devrait être respecté selon le changement d'air par heure de la salle opératoire. L'ÉPI amélioré **doit être** utilisé : un masque N95 ayant fait l'objet d'un essai d'ajustement ou l'équivalent, une blouse et un bonnet, un écran facial, une protection oculaire et des gants. Utiliser votre jugement professionnel lors de l'évaluation des risques avant de procéder au traitement.

- Les rendez-vous **devaient** être réservés en laissant une période d'inactivité suffisante entre les rendez-vous pour minimiser le potentiel de contact avec d'autres clients.
- Les rendez-vous des clients vulnérables **devraient** être réservés au début de la journée.
- Toujours utiliser l'**ÉPI approprié** pour les interventions anticipées. (**À NOTER : si l'ÉPI approprié n'est pas disponible, les services d'hygiène dentaire ne doivent pas être effectués. Toujours tenir compte des transmissions communautaires lors de votre choix d'ÉPI.**)
- **Suivre** l'enfilage et le retrait **approprié** de l'ÉPI :
<https://www.youtube.com/playlist?list=PL7ApdZUkX0i1FvICbDTN19UviDYP2xTJK->

2) INTERVENTIONS QUI PRODUISENT DES AÉROSOLS (IPA)

Bien qu'il soit presque impossible d'éliminer tous les risques que représentent les aérosols dentaires, il est possible de minimiser le risque en contrôlant les aérosols et les éclaboussures.

Les interventions suivantes **sont considérées à risque élevé de produire des aérosols (IPA)** :

- L'utilisation d'une seringue à air et à eau en même temps (mode pulvérisation)
- Instrumentation ultrasonique ou mécanique
- Aéropolisseur (ex : Prophy Jet, Air Flow)
- Pièces à mains à haute vitesse

3) ATTÉNUATION DES RISQUES AU MOYEN D'UNE APPROCHE MULTIDIMENSIONNELLE PENDANT LES IPA.

Les IPA exigent une approche multidimensionnelle pour atténuer le risque de transmission ^{1,2}.

Pour toutes les IPA énumérées ci-dessus, en plus des précautions générales :

- Les clients **devraient se rincer la bouche avec un rince-bouche antiseptique** avant le traitement ^{1,3}.
- **Le système d'aspiration à haute vitesse (AHV) doit toujours être utilisé lors des IPA.**
 - Les adaptateurs utilisés avec les systèmes d'AHV doivent être approuvés par Santé Canada.
 - Les hygiénistes dentaires doivent suivre les directives et recommandations du fabricant pour s'assurer d'une performance optimale.
- **Si possible, effectuez la dentisterie à quatre mains.**
- Autant que possible, **utiliser une digue** pour les interventions telles que les résines de scellement et les restaurations.
- **Purification de l'air et ventilation :**
Plusieurs facteurs peuvent influencer le changement d'air par heure, y compris l'aménagement physique du cabinet, les systèmes de ventilation, la hauteur du plafond et la présence de fenêtres, etc. Ces directives ne traitent précisément pas de la purification de l'air ou des systèmes de ventilation ou de la période d'inactivité entre les interventions qui produisent des aérosols. Les cabinets devraient consulter un professionnel de ventilation CVCA pour déterminer les paramètres optimaux et les meilleures pratiques. (Appendice B)

4) INTERVENTIONS À RISQUE DE PRODUIRE DES AÉROSOLS OU DES ÉCLABOUSSURES

| Interventions à risque de produire des aérosols ou des éclaboussures | Atténuation du risque |
|---|---|
| Radiographies intrabuccales/empreintes | Utiliser des stratégies pour éviter de causer la toux, le réflexe nauséeux ou le vomissement. |
| Seringue à air et à eau | Minimiser l'utilisation combinée de l'air et de l'eau L'utilisation de la seringue à air et à eau en combinaison fera de l'intervention une IPA. L'hygiéniste dentaire devra suivre les ÉPI pour les IPA et les recommandations d'atténuation de risques pour les IPA énumérées ci-dessus. |
| Polissage à la cupule | Minimiser le polissage à la cupule (polissage sélectif seulement). L'utilisation du système d'AHV pour contrôler les gouttelettes, les éclaboussures et les aérosols potentiels est recommandée. Un écran facial devrait être porté |

D — ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Noter : L'équipement de protection individuelle devrait être amélioré pour les clients à risque élevé ou lorsque la transmission communautaire augmente.

| ÉPI : <u>Interventions qui ne produisent pas d'aérosols (IPPA)</u> | ÉPI : <u>Interventions qui produisent des aérosols (IPA)</u> |
|---|--|
| Porter au minimum un masque chirurgical ASTM ou supérieur | Porter un masque N95 qui a fait l'objet d'un essai d'ajustement, un respirateur équivalent, ou porter un masque chirurgical ASTM de niveau 3 ou 2. |
| Porter une protection oculaire ou un écran facial Il est recommandé d'utiliser un écran facial durant l'utilisation d'une pièce à main à vitesse lente. | IL FAUT PORTER UNE PROTECTION OCULAIRE ET UN ÉCRAN FACIAL Lors de tous les types d'IPA, peu importe le type de masque porté. |
| Gants | Gants |
| Blouse/sarrau et bonnet bouffant devraient être portés | Blouse/sarrau et bonnet bouffant devraient être portés. |

APPENDICE A

ATTENTION



Si vous répondez « **OUI** » à l'une des questions suivantes, **N'ENTREZ PAS** dans cet établissement. Veuillez retourner chez vous et vous isoler.

- ☛ Avez-vous **DEUX (2)** des symptômes suivants qui ne sont pas liés à un problème de santé préexistant (p. ex., les allergies saisonnières)? **SI OUI, vous devriez subir un test de dépistage de la COVID-19.**



Fièvre



Toux (ou toux qui s'aggrave)



Diarrhée



Perte de l'odorat et du goût



Taches mauves sur les doigts ou les orteils (chez les enfants)



Écoulement nasal



Mal de gorge



Douleurs musculaires



Mal de tête



Fatigue / épuisement

- ☛ Est-ce que la Santé publique, un fournisseur de soins de santé ou un agent de la paix vous a informé que vous devez actuellement vous isoler?
- ☛ Attendez-vous de subir un test de dépistage de la COVID-19 ou le résultat de votre test de dépistage de la COVID-19 ET vous a-t-on dit que vous devez vous isoler?
- ☛ Avez-vous voyagé à l'extérieur de la bulle atlantique au cours des 14 derniers jours (à moins de bénéficier d'une [exemption d'auto-isolement](#))?
- ☛ Est-ce qu'un membre de votre ménage est revenu de l'extérieur de la bulle atlantique au cours des 14 derniers jours pour toute raison que ce soit et que maintenant un membre de votre ménage a développé un ou plusieurs symptômes de la COVID-19 ci-dessus?

Si vous avez répondu « **NON** » aux questions précédentes, **VOUS POUVEZ ENTRER** dans l'établissement.

Si vous avez des symptômes, vous devriez vous faire tester. Vous pouvez vous inscrire en ligne pour subir un test en cliquant sur « Faites vous tester » sur le site Web de la maladie à coronavirus du GNB, en appelant Télé-Soins 811 ou en contactant votre fournisseur de soins primaires.

APPENDICE B

Changement d'air par heure (CAH) et le temps requis pour l'élimination des contaminants aériens selon l'efficacité

| CAH | Temps (minutes) requis pour l'élimination à 99 % d'efficacité | Temps (minutes) requis pour l'élimination à 99,9 % d'efficacité |
|-----|---|---|
| 2 | 138 | 207 |
| 4 | 69 | 104 |
| 6+ | 46 | 69 |
| 8 | 35 | 52 |
| 10+ | 28 | 41 |
| 12+ | 23 | 35 |
| 15+ | 18 | 28 |
| 20 | 14 | 21 |
| 50 | 6 | 8 |

+ Désigne les CAH fréquemment cités pour les zones de soins aux patients.

<https://www.cdc.gov/infectioncontrol/guidelines/environmental/appendix/air.html#tableb1>

APPENDICE C

Liste de masques respiratoires équivalents au N-95

Dix classes de respirateurs munis d'un filtre à particules approuvés par le NIOSH sont offertes en ce moment. Le niveau de filtration minimal approuvé par le NIOSH est de 95 %. Les désignations N, R et P font référence à la résistance du filtre contre l'huile, tel que décrit dans le tableau ci-dessous.

Disponibilité de dix classes de respirateurs munis d'un filtre à particules, approuvés par le NIOSH

| Classe du filtre | Description |
|---|---|
| N95, N99, N100 | Filtre au moins 95 %, 99 %, 99,97 % des particules aériennes. Non résistant à l'huile. |
| R95, R99, R100 | Filtre au moins 95 %, 99 %, 99,97 % des particules aériennes. Passablement résistant à l'huile. |
| P95, P99, P100 | Filtre au moins 95 %, 99 %, 99,97 % des particules aériennes. Fortement résistant à l'huile. |
| HE (haute efficacité contre les particules de l'air) | Filtre au moins 99,97 % des particules aériennes. Pour utilisation sur les PAPR seulement. Les PAPR n'utilisent que les filtres à HE. |

Pour obtenir de l'information supplémentaire, visitez le site Web du CDC :

https://www.cdc.gov/niosh/npptl/topics/respirators/disp_part/respsource1quest2.html

Stratégies pour optimiser l'approvisionnement des respirateurs N95

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/hcp/respirators-strategy/index.html>

Références :

- (1) JADA, vol. 135, avril 2004, Aerosols and splatter in dentistry. A brief review of the literature and infection control implications. Stephen K. Harrel, D.D.S.; John Molinari, Ph.D.
[https://jada.ada.org/article/S0002-8177\(14\)61227-7/pdf](https://jada.ada.org/article/S0002-8177(14)61227-7/pdf)
- (2) <https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/hcp/dental-settings.html>
- (3) <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32511851/>
[Rapid In-Vitro Inactivation of Severe Acute Respiratory Syndrome Coronavirus 2 \(SARS-CoV-2\) Using Povidone-Iodine Oral Antiseptic Rinse.](#)
Bidra AS, Pelletier JS, Westover JB, Frank S, Brown SM, Tessema B. Bidra AS, et autres. J Prosthodont., 8 juin 2020, doi : 10.1111/jopr.13209. Publication en ligne avant impression, J Prosthodont. 2020, PMID : 32511851

Liens :

<https://www.nbcdh.ca/wp-content/uploads/2020/05/NBCDH-Lignes-directrices-May-2020.pdf>
<https://www.nbcdh.ca/wp-content/uploads/2020/07/Lignes-Directrices-Juillet-2020.pdf>
<https://www.nbcdh.ca/wp-content/uploads/2017/10/NB-Dental-French-Infection-Guide-FRE-FINAL1.pdf>

https://www.nbdent.ca/wp-content/uploads/COVID-19-OPERATIONAL-PLAN-Novembre-2020_FR_FINAL-005-2.pdf

<http://www.cda-adc.ca/fr/about/covid-19/covid-19.asp>

<http://www.cda-adc.ca/fr/about/covid-19/masks/>

<https://www.achd.ca/>

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/hcp/dental-settings.html>

https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/bmhc/maladies_transmissibles/content/maladies_respiratoires/coronavirus.html

https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/covid-19/self-monitor_newsymptoms-f.pdf

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/retablissement.html>

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/cartes.html>

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/ressources.html>

<https://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/promo/covid-19/voyageurs.html>

<https://www.travailsecuritairenb.ca/sujets-de-sécurité/covid-19/questions-fréquentment-posées-covid-19/>

<https://www.travailsecuritairenb.ca/sujets-de-sécurité/covid-19/covid-19-ce-que-vous-devez-savoir/>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/mesures-sante-publique-utilisees-reduire-covid-19.html>

<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/covid19-industrie/instruments-medicaux/equipement-protection-individuelle/masques-medicaux-respirateurs.html>

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/donnees-probantes-retour-securitaire-pratique-clinique-sante-buccodentaire.html>

<https://blogs.cdc.gov/niosh-science-blog/2020/04/23/imported-respirators/>

<https://www.youtube.com/playlist?list=PL7ApdZUkX0i1FvICbDTNI9UviDYP2xTJK>